



ÉDITO

Depuis 2000, la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) oblige les communes de plus de 3500 habitants à **atteindre 25 % de logements sociaux**

d'ici à 2025. Des plans triennaux sont mis en place et, jusqu'au dernier, la Métropole de Lyon mutualisait les quotas de logements sociaux à l'échelle du territoire. Pour le plan triennal en cours 2017-2019, l'Etat nous impose la construction de 180 logements sociaux et nous fixe une pénalité maximale quintuplé de l'ordre de 500 000€. Nous sommes dans une **situation inextricable**, et bien sûr nous veillons à respecter la loi.

Soyons clairs, **ce n'est pas que nous ne voulons pas agir pour la mixité sociale mais c'est que nous ne pouvons pas**. Au vu de notre situation géographique, de la topographie du territoire, du découpage parcellaire, du coût du foncier, et surtout de recours systématiques sur tous projets, nous ne pourrions jamais atteindre l'objectif.

Nous sommes cependant passé de 54 à 175 logements sur ces dix dernières années. Nous exigeons pour tous les programmes de plus de 600 m² la réalisation d'au moins 30 % de logements sociaux

Sachez que notre territoire communal est fait pour **plus de la moitié de zones vertes** et le futur PLU-H, que vous pourrez découvrir en présentation dans cette édition, renforce l'esprit "poumon vert" des monts d'or. C'est évidemment un atout indéniable pour notre commune, et nous avons construit avec la Métropole **une logique d'aménagement** de notre territoire.

Denis BOUSSON,
Maire

Salon Monts d'Or Photos

Samedi 10 et dimanche 11 mars

Pour cette 3^e année, les organisateurs ont encore vu grand : 35 photographes français et étrangers avec en invité d'honneur, Christophe Courteau, bien connu dans le monde entier pour ses vues de faune sauvage. Retrouvez son portrait en page 6.

Cinq conférences thématiques sont aussi organisées :

- Sam. 14h : Bataille de post-traitement avec LightRoom
- Sam. 16h30 : Découverte du logiciel Photoshop Elements
- Dim. 14h : Découverte du logiciel Premiere Elements (vidéo)
- Dim. 15h : Les autochromes : une invention photographique des Frères Lumière
- Dim. 16h : Les cyanotypes

Vous pouvez venir vous faire photographier dans un véritable studio. Sous la direction d'un photographe professionnel, vous apprendrez comment jouer avec les éclairages ou diriger un modèle. N'oubliez pas vos appareils photos et clés USB. Enfin les lauréats du concours photo amateurs sur le thème des transports, seront connus et récompensés.

+ d'info :

<http://salonmontsdorphotos.wixiste.com/2018>



DOSSIER / P.4-5

Découvrez le futur PLU-H

LES RENDEZ-VOUS

Jeudi 1er février

20h – Conseil municipal

Samedi 3 février

10h30 – Conseil municipal d'enfants

Dimanche 4 février

14h30 – Kids party – CLB-p 8

Jeudi 8 février

20h30 – Soirée Théâtre – Les règles du savoir vivre – CLB

Dimanche 11 février

Vide grenier – CLB-p 7

Samedi 3 mars

10h30 – Inauguration de la Grainothèque

10 au 24 février

Vacances scolaires

ÉVÉNEMENTS



11/01 - Vœux du Maire



11/01 – Vœux du Maire Sportifs méritants



13/01- Les RDV de la bibliothèque



13/01 – Conté chanté de la FCPE



20/01 - Inauguration du Parcours d'Orientation de Giverdy

INFORMATIONS MAIRIE



Les Transports en commun sur St Didier en quelques chiffres



5 lignes de bus



180 trajets quotidiens



29 arrêts

Transports en commun : ce qui a changé depuis janvier

Afin d'optimiser au mieux notre offre de transports en commun, nous avons entrepris différentes démarches auprès du SYTRAL (exploitant des Transports en Commun Lyonnais) afin d'obtenir une amélioration du cadencement des bus sur notre commune.

Pour éviter d'avoir deux bus passant aux mêmes horaires, une grande partie des bus 23 (17 sur les 28 trajets quotidiens) ont pu être décalés de quelques minutes

de façon à mieux les intercaler avec le bus 22 sur le tronçon commun.

Nous avons également obtenu l'accord de l'exploitant pour que les bus 84 reliant Poleymieux à la gare de Vaise, marquent les arrêts sur notre commune au lieu de la traverser. Auparavant, les arrêts situés entre Chantemerle et Val Rosay n'étaient pas desservis. Cela représente 7 bus supplémentaires par jour en semaine et 14 le samedi.

Les nouvelles navettes S3 (Gare TER

Collonges > Collonges > St Cyr > St Didier > Zone Techlid) et S16 (Gare TER Collonges > Collonges > St Cyr > St Didier > Clinique Sauvegarde et Le Pérollier) ont également subi une légère adaptation afin de répondre à la demande des salariés de la zone Techlid, et mieux correspondre aux heures de sortie des bureaux.

Ces mesures étant très récentes, les horaires ne sont pas encore affichés aux arrêts mais le seront très prochainement."

+ d'info : www.tcl.fr

Le monument aux morts change de site



Dans le cadre des futurs aménagements de l'entrée nord du village, le monument aux morts va être déplacé de quelques dizaines de mètres et prendre place au nord-ouest de la place Pradel.

Un espace paysagé sera aménagé autour.

Ce nouvel emplacement permettra aux cérémonies de commémoration de se dérouler plus sereinement et aux enfants des écoles qui passeront devant tous les jours, de se souvenir de ceux qui ont combattu pour la France.

Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tout jeune Français à ses 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie. C'est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre en mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille

Ensuite la mairie délivre une attestation de recensement. Elle est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Il n'est pas délivré de duplicata.

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la JDC,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac, permis de conduire, etc.) avant l'âge de 25 ans.

Les permanences

- Conseil emploi :
jeudi 18 janvier de 10h à 18h
- Avocate conseil :
samedi 20 janvier de 9h à 12h

Accessibles sur RDV à l'accueil de la mairie – 04 78 35 85 25

Le cimetière s'agrandit

D'une capacité d'environ 1300 concessions, le cimetière actuel est aujourd'hui saturé. Pour mettre à la disposition des emplacements supplémentaires, un aménagement est en cours.

Vieux de quelques 160 ans, le cimetière est devenu insuffisant aux demandes présentes. Peu de concessions y sont encore disponibles quand la Commune enregistre en moyenne une quarantaine d'inhumations par an, dont 1/4 relèvent d'une nouvelle concession. L'aménagement permettra la mise en place d'une trentaine de caveaux supplémentaires doubles et triples, correspondant à environ 80 nouvelles places.

Située dans la continuité du site actuel un terrain, d'une surface de 4100m² a été acquis en 2002 pour répondre aux demandes futures.



PLU-H : DES NOUVELLES BASES

Cinq ans après le lancement du processus de révision du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat par la Métropole, la Commune a voté le 16 novembre dernier, la version provisoire du texte, non sans y ajouter quelques recommandations pour son territoire.

Outil juridique, technique et fastidieux, le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) régit l'ensemble des droits du sol sur le territoire métropolitain. Il sert de référence à tout ce qui touche de près ou de loin au développement urbain. La moindre parcelle de terrain y est recensée et classée dans une catégorie correspondant à sa nature et à ses possibilités d'aménagement en fonction de grands objectifs définis dans le cadre du Plan d'Aménagement

et de Développement Durable (PADD) et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Si les grandes orientations sur les questions économiques, sociales et environnementales sont définies pour l'ensemble des 59 communes, chaque ville dispose d'un cahier communal qui traduit leurs applications sur le terrain. C'est au sein de ce cahier communal que sont définis les objectifs de Saint-Didier

Sur le plan du développement territorial :

Conforter la polarité du centre qui a déjà connu de récents développements

- Poursuivre l'extension de la centralité à l'ouest (secteur Pinet-Favril)
- Renforcer l'organisation urbaine nord-sud du centre le long des axes principaux.
- Mettre en valeur le patrimoine bâti et ordinaire

Conforter les pôles urbains secondaires complémentaires

- Valoriser Saint Fortunat comme une polarité secondaire singulière
- Préserver la forme urbaine caractéristique des hameaux
- Conforter le secteur Crécy comme différencié et constitutif d'une petite polarité économique et santé

Affirmer en corollaire la protection de l'écrin naturel de la commune et de son patrimoine bâti et végétalisé

- Protéger la ceinture verte qui met en valeur la commune et prendre en compte la géographie (risques et structure naturelle)
- Préserver les éléments remarquables que constituent les grandes propriétés
- Développer des connexions vertes par la continuité de végétation en « pas japonais » et assurer une qualité du cadre de vie en protégeant la végétation au sein du territoire urbain

Assurer un équilibre urbain et une meilleure lisibilité des quartiers

- Trouver un équilibre global composant avec une diversité des bâtées
- Poursuivre la mise en lien des promenades et cheminements
- Préserver et valoriser les points de vue

Pour les questions d'habitat :

Poursuivre le développement résidentiel pour répondre aux besoins en logements de tous les habitants

- En tenant compte des capacités de développement de la commune en termes de foncier, d'équipements, de services et de transports
- En favorisant des formes d'habitat économes d'espace, diversifiées et de qualité.

Faciliter l'accès au logement à toutes les étapes de la vie

- En favorisant le développement d'une offre de logements adaptés aux différents types de ménages
- En favorisant la mobilité et la fluidité résidentielle
- En répondant aux besoins en logement des ménages dont les besoins spécifiques ne sont pas pris en compte par le logement classique,
- En facilitant l'accès au logement social
- En cherchant à rapprocher les emplois et les lieux d'habitation via la mixité fonctionnelle

Développer l'offre de logements à prix abordables

- En facilitant la construction de logements à des coûts abordables
- En favorisant la production de logements sociaux pour respecter le taux réglementaire
- En soutenant le développement de logements à loyers maîtrisés dans le parc privé pour les ménages à revenus modestes et intermédiaires

Améliorer le parc existant

- En accompagnant la réhabilitation des logements du parc privé et du parc social
- En encourageant la performance énergétique de l'habitat dans un souci de lutte contre la précarité énergétique

Organiser la gouvernance locale de la politique de l'habitat

- En animant le PLU-H pour garantir son opérationnalité
- En observant et en anticipant les évolutions de l'habitat

L'arrêt du projet de révision du PLU-H de la Métropole de Lyon a été débattu lors de la commission générale communale du 7 novembre 2017 et adopté en séance du Conseil municipal du 16 novembre 2017. Cependant le Conseil attire l'attention de la Métropole sur certains points et propose de retenir les modifications suivantes :

- une réflexion sur l'augmentation des espaces boisés classés sur les zones agricoles et naturelles qui pourraient être un frein pour l'agriculture
- l'élargissement des Périmètres d'Intérêts Patrimoniaux à d'autres secteurs tels le lavoir d'Arche, le hameau du Monteillier, Rochecardon, les zones de carrières et de fronts de taille qui font partie du patrimoine paysager et géologique...
- l'indice « protection » disparaissant dans le futur PLUH, l'instauration d'un Périmètre d'Intérêt Patrimonial sur ces zones mériterait un réexamen avec par exemple les hameaux, ainsi que le Vieux Bourg, les Archinières, Rochecardon, Monteillier, actuellement indicés « protection » sur le PLU actuel, afin de bénéficier de la même protection qu'à présent
- interrogation sur la création de zones un peu plus denses sur les secteurs non desservis par les transports en communs (ex : Rue Cdt Israël)
- contenir les zones « hyper-centre » afin de conserver le caractère « village » de la commune
- revoir en particulier la zone Urm en face de l'EHPAD, chemin des Esses
- revoir le zonage, par exemple sur le secteur du Colin, où l'on peut constater que les limites de zonage ne respectent pas le parcellaire, occasionnant plusieurs zonages sur un même tènement ou secteur, d'où le souhait d'une analyse plus précise de la parcelle sur tout le territoire.

Le PLU-H en 5 dates

Avril 2012 : lancement de la phase de concertation préalable à la révision du PLU-H qui se poursuivra jusqu'en septembre 2016.

Septembre 2017 : la Métropole acte le bilan de la concertation et arrête le projet de révision du PLU-H.

16 novembre 2017 : Saint-Didier vote à son tour le projet de révision et suggère des modifications.

2^e trimestre 2018 : enquête publique

début 2019 : application du nouveau PLU-H sur l'ensemble du territoire de la Métropole.

Le PLU-H en 4 questions

A quoi sert le PLU-H ?

Son but est de piloter les conditions de développement urbain et de définir la vocation de chaque territoire, au regard des enjeux économiques, environnementaux, de déplacements de logements, d'équipements,...

Pourquoi est-il révisé régulièrement ?

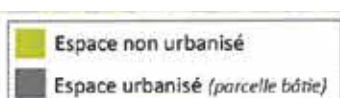
Le PLU-H évolue en permanence à la marge. En revanche tous les 10 à 15 ans, la Métropole procède à une révision complète pour redéfinir de nouveaux enjeux et se mettre en accord avec les objectifs de SCOT et du PADD.

La Commune a-t-elle son mot à dire ?

Oui, même si en dernier ressort c'est la Métropole qui décide, la Commune a participé à la confection du projet global, ainsi qu'à l'écriture du cahier communal, qui sert d'application du PLU-H sur la commune.

Les Désidériens peuvent-ils y contribuer ?

Beaucoup d'entre vous ont déjà contribué lors de la phase de concertation préalable à la révision du PLU-H, qui a permis d'établir le projet actuel voté par la Métropole et dès lors consultable. Vous pourrez encore apporter vos remarques lors de l'enquête publique qui débutera au deuxième trimestre 2018. Chaque demande sera étudiée par la Métropole et intégrée ou non dans le futur PLU-H qui rentrera en application début 2019. Nous vous précisons le calendrier dès que nous en aurons connaissance.



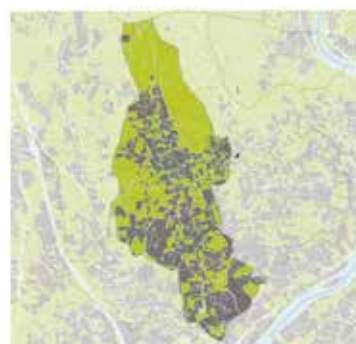
Commune

Bassin de vie



1950

1950



1990

1990



2010

2010



RENCONTRE AVEC CHRISTOPHE COURTEAU,

INVITÉ D'HONNEUR AU PROCHAIN SALON MONTS D'OR PHOTOS

Christophe Courteau est biologiste, naturaliste et géographe de formation. En 1995, après quelque temps passé au sein d'un institut de recherche appliquée pour l'agriculture et l'environnement, il arrête tout et décide de faire de sa passion d'enfance la photo animalière, son métier.

Pourquoi la photo ? Que représente la photo pour vous ?

D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours été fasciné par l'image et le son. Les reportages télé du Cdt Cousteau ou de Haroun Tazieff me faisaient dire « quand je serai grand, je ferai pareil, je voyagerai dans le monde entier pour faire des reportages sur la nature ». J'ai effectivement réalisé mon rêve de gosse après des études de biologie et de géographie. En gros, la photo et la nature, c'est toute ma vie !

Quelles sont vos thématiques de prédilection ? Quelle articulation entre la protection de la nature et votre travail artistique ?

Je suis passionné par la nature depuis tout petit. J'ai grandi à la campagne. Comme la photo me passionnait aussi, la combinaison des deux était inévitable. Et dans la photo de nature, ce que j'aime le plus, c'est l'action, le mouvement. Et puis j'ai toujours été intéressé par ce qui, justement, n'intéresse pas facilement les gens. Alors j'ai souvent travaillé sur des thèmes compliqués, des écosystèmes particuliers et peu connus, ou des espèces ayant mauvaise réputation.

Pour moi, tout est passionnant dans la nature. Faire découvrir des aspects méconnus de la nature, c'est gratifiant. Mais au fond, notre vraie mission, c'est faire rêver avec de belles images et toucher un public le plus large possible. La Nature en a bien besoin

Comment travaillez-vous ?

Difficile à dire, car j'ai plein de métiers qui n'en font qu'un ! Je suis à la fois naturaliste (de formation universitaire), photographe, guide de terrain, organisateur de voyages photo et coach pour des formations à la prise de vue. Pour la photo, je travaille tout seul, mais pour le reste, j'adore travailler en équipe, coordonner des projets, organiser, gérer. Mes images sont distribuées par des agences photos en France comme à l'étranger. J'ai cessé de monter et commercialiser moi-même mes sujets pour la presse comme je le faisais à une époque, j'ai des agents qui font ça très bien !

Vos projets d'avenir ?

J'ai plein de projets en tête, mais ce sont des projets à long terme, il m'est donc assez difficile d'en parler maintenant, car il n'y a encore rien de concret.

Pourquoi votre présence au Salon Monts d'Or Photos ?

Par pure amitié ! On ne refuse pas l'invitation d'un très bon ami (Christian Tarouilly) pour exposer ses images, même à l'autre bout de la France !

Parlez-nous des photos que vous allez exposer

C'est une exposition consacrée aux Lycaons, les chiens sauvages d'Afrique. C'est en quelque sorte une compilation de mes images de lycaons auxquels j'ai consacré 10 années et de très nombreux voyages sur le terrain, essentiellement au Botswana.

Le chien sauvage d'Afrique (*Lycaon pictus*) est un prédateur extrêmement efficace, redoutable, et donc évidemment menacé par les activités humaines liées à l'élevage. Les lycaons sont piégés, tirés, empoisonnés partout sur leur aire de répartition qui n'a cessé de diminuer ces 20 dernières années. Il n'est malheureusement pas le seul grand prédateur africain à voir ses populations chuter, mais avec moins de 5000 individus sur tout le continent africain, on peut craindre le pire.

Photographier les lycaons sur le long terme fût une entreprise compliquée, car ils sont difficiles à suivre sur le terrain. Imprévisibles, rares, discrets, extrêmement rapides, ils vont et viennent à leur guide dans la brousse, et les suivre relève parfois de l'exploit !

Cette exposition présente des images uniques dont certaines sont devenues assez célèbres et ont fait plusieurs fois le tour du monde !

VIE

ASSOCIATIVE

Les Monts d'Or Artistes Stages d'arts plastiques enfants et ados

■ Du lundi 12 au vendredi 16 février
Ou du lundi 19 au vendredi 23 février
De 09h à 12h ou de 14h à 17h
Possibilité d'inscriptions à la journée
avec pique-nique.

Spécial ateliers créatifs, décorations
d'objets, modelage sur terre, technique
de l'estampe et gravure, de la peinture
acrylique, intégration de photos et
collage, peinture à la bombe, illustration.
Tarif 105€ adhérents + 5€ non adhérents
(-10% pour le 2ème enfant).

Contact : *Sylvia Di Cioccio* – 06 20 32 83 54
lesmontsdorartistes@gmail.com
lesmontsdorartistes.fr

Club Loiselet

■ Info et agenda:

- Le **cours GYM-DANSE** fonctionnera pendant les vacances scolaires du 12 au 22 février.
- **CINÉ CLUB** le 22 février à 14h avec le film « La Vache », au Club.
- **Nouveauté** : à l'occasion des vacances scolaires, le jeudi 15 février à 14h, le Club invite les enfants de Saint-Didier à une "**CRÊPES PARTIE**", précédée d'un film avec Louis de Funès.

Inscription obligatoire - A partir de 6 ans
Contact : *Micheline Masset* - 07 87 00 24 80
Nouvelle adresse mail :
loiseletclub69370@gmail.com

La Vie en Couleurs Tricot, papotage et fous rires

■ Un nouveau groupe à La Vie en Couleurs pour œuvrer ensemble pour une bonne cause

Débutant, amateur ou confirmé, rejoignez-nous pour un moment de convivialité, de tranches de rire et d'échanges autour d'un tricot, d'un ouvrage au crochet ou pourquoi pas d'un ouvrage de broderie. Nous projetons de vendre nos créations en fin d'année au profit d'associations



(Enfants de la maison Médicale de La Fougeraie, AFM-Téléthon...). Horaires : le lundi de 14h à 17h et/ou le mardi de 17h à 19h. Salle du Vieux Bourg, rue de la chèvre
Contact : *lavieencouleursstdidier@gmail.com*
http://lavieencouleurs.blog4ever.com/

La Cabane à Couleur

■ L'association accueillera vos enfants les 12,13,14 février de 10h30 à 16h30 pour un stage autour du Collage, de la Musique et du Jeu de Peindre. Une journée entre amis peut aussi se mettre en place sur votre demande.
Contact : *Pour s'inscrire, merci d'appeler au 06 23 81 46 71.*

Ô Jardins d'Or

■ Apprenti jardinier ou aguerri, rejoignez Ô Jardins d'Or pour cultiver un lopin de terre au sein du jardin partagé !

Agenda des animations :

- **Visite du jardin** et rencontre du bureau de l'association : samedi 3 mars entre 10h et 12h

- **Initiation à la Permaculture** les 03 et 04/02 ou les 03 et 04/03 animé par Benjamin BARRALON – Tarif : 70€ + adhésion association Ô Jardins d'Or (1 à 5€) – Inscription: 06 31 34 49 58 ou *benjaminbarralon@yahoo.fr*

- **Fabrication de mangeoires à oiseaux** : samedi 10/02 de 14h30 à 15h30 ou de 16h à 17h animé par Géraldine WALTER À partir de 6 ans - Tarif : 10€ + adhésion Inscription : 06 52 79 06 08 ou *rdvaupotager@gmail.com*

Vide grenier

La « Foire-fouille » organisée par la Classe en 7 et la Classe en 9 aura lieu le dimanche 11 février au Centre Laurent Bonneville.

Entrée libre au public
De 8h30 à 17h30.
Nous vous attendons nombreux.

Amicale des Baladeurs Désidériens

Nouveauté : à compter du 1^{er} février, notre groupe de baladeurs sera réparti en 2 groupes :

- le groupe 1, de bons marcheurs, fera entre 12 et 16 km par sortie
- le groupe 2 des Relax fera entre 5 et 7 km

Toutes nos infos :
baladeursdesideriens.blog4ever.com
Contact : 06 40 10 79 78 -
baladeurs.desideriens@gmail.com

GRANDIR À SAINT-DIDIER FÊTE SES 40 ANS !

GRANDIR A SAINT DIDIER est une association de parents d'élève des écoles publiques, locale et indépendante de toute fédération nationale.

Elle œuvre pour le bien-être des enfants en représentant les parents aux Conseils d'école et aux Commissions Municipales Affaires et Restaurants Scolaires.

Elle soutient financièrement les projets pédagogiques organisés par les enseignants (sortie scolaires, classes vertes, activités annuelles..) en organisant des manifestations toute l'année (vide grenier, bourse aux jouets, chasse aux œufs géante, boum, vente de pizzas, repas festifs de fin d'année, objets souvenirs avec les dessins des enfants)

Grâce à cet investissement elle crée un lien entre les parents, l'école et la mairie.

Créée en 1977 au nom de APEP, elle sera renommée GRANDIR A SAINT DIDIER en 1999 pour la différencier de la PEEP (fédération nationale).

L'association est gérée par un bureau élu chaque année. Douze présidents se sont succédés, aujourd'hui le bureau est composé de Marc Gaglione Président, Nicolas Philibert Vice-Président, Maud Bodinier Trésorière, Pascale Troupel Trésorière adjointe et Laurent Jury Secrétaire.

Grâce à tous ces bénévoles, élus au bureau, représentants aux conseils d'écoles et commissions municipales, parents actifs aux événements, adhérents l'association est dynamique et perdure.

Pour ses 40 ans, trois grands projets ont été subventionnés, s'ajoutant aux subventions annuelles. Les maternelles ont le plaisir de jouer avec 15 tricycles et trottinettes, qui font la joie des enfants lors des récréations. Les élémentaires du Bourg profitent de 20 jeux géants en bois, table à glisser, billard hollandais, labyrinthe géant, piège à genoux, table à élastiques...l'agilité est de rigueur

Les élémentaires de Saint Fortunat ont réalisé un parcours de course d'orientation sur le site de Giverdy en partenariat avec la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Course d'Orientation, la Mairie de Saint Didier au Mont d'Or et le syndicat Mixte des Monts d'Or.

Le parcours a été inauguré le 20 janvier en présence de la mairie, des anciens présidents, de la ligue de course d'orientation et des enseignants et enfants de l'école de St Fortunat. Il est ouvert à tous et en accès libre toute l'année. La carte est téléchargeable sur le site internet de l'association et de la mairie.

Contact : Marc Gaglione - Président
06 09 95 91 94 - www.grandiasaintdidier.fr



Kids party - CLB
Dim. 4/02 à 14h30

Cadeaux, animations, surprises, DJ...
Les enfants, déguisez-vous et venez faire la fête !

Entrée enfant 3€ / 2€

Adulte accompagnant gratuit

**SAINT-
DIDIER
AU-MONT-
D'OR**

Hôtel de Ville

34, avenue de la République - BP59
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or
Tél. : 04 78 35 85 25
www.mairie-saintdidieraumontdor.fr



Le trait d'union
entre ville et campagne



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 11h45